

## Cette publication n'est pas publiée

**Rubrique:** Poursuites pour dettes

**Sous-rubrique:** Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

**Date de publication:** SHAB, KABVS 05.05.2023

**Date de fin de visibilité prévue:** 05.05.2024

**Numéro de publication:** SB01-000003064

### Entité de publication

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

## Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Bernard Willy Liechti

### Débitur(s):

Bernard Willy Liechti

Nationalité: Suisse

Date de naissance: 24.12.1957

Chemin des Promenades 1

1913 Saillon

### Propriétaire:

Tiers propriétaire : Sobern SA, siège à Saillon

### Objet(s) à vendre aux enchères:

Commune de Conthey :

Parcelle de base 30203, folio 202, plan conthey, surface totale 682 m<sup>2</sup>, soit habitation 279 m<sup>2</sup>, autre revêtement dur 275 m<sup>2</sup> et jardin 128 m<sup>2</sup>, soit :

PPE 52156, quote-part 151/1000 du numéro 30203, avec droit exclusif au rez sur appartement 4.5 pièces n°10 et au sous-sol sur cave B.

Taxe cadastrale : biens-fonds Fr. 2'434.00 et bâtiment Fr. 297'440.00

Estimation officielle : Fr. 455'000.00

PPE 52153, quote-part 52/1000 du numéro 30203, avec droit exclusif au sous-sol sur garage souterrain n°7 de 13 places de a à m, la part de 4/13

Estimation officielle des 4 places : Fr. 87'750.00

### Vente aux enchères

Le 22.06.2023 à 11:00 heure, Relais du Valais, Rte de l'Abbaye 35, 1963 Vétroz

### Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

**Délai de production:** 25.05.2023

**Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges:** à partir du 08.06.2023

**Point de contact:**

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey  
Rue de la Piscine 10  
1950 Sion

**Remarques:**

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse [www.vs.ch/web/spf/encheres](http://www.vs.ch/web/spf/encheres). Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce. Montant à payer à l'enchère : Fr. 45'000.00 pour l'appartement et Fr. 3'000.00 par place de parc. Possibilités de paiement : 1) à l'enchère : en espèce ou par remise d'une garantie bancaire irrévocable et illimité dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation sur le CCP 19-230-8 de l'office des poursuites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente. La vente est requise par le créancier gagiste en 1er rang.